

# MAIRIE DE GHISONACCIA

20240 - Département de la Haute Corse

Tél. 04.95.56.15.10 – Fax.04.95.56.06.47

mairie.ghisonaccia@wanadoo.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001234-20190621-2019-60-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2019

Affichage : 13/06/2019

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL DIX NEUF, LE VINGT ET UN JUIN à dix huit heures,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur GIUDICI Francis, Maire.

**Date de convocation :**  
13 juin 2019

**Date d'exécution :**  
21 juin 2019

**Date d'affichage :**  
22 juin 2019

### Nombre de membres :

En exercice : 26

Présents : 15

Votants : 17

**Pour** : 17

**Contre** :

**Abstention** :

**Etaient présents** : OTTAVI Antoine, MANDREDI Angèle, BATTESTI Philippe, ANDREANI Antoine, ANDREANI Françoise, ANTONELLI Jean Pierre, BRONZINI DE CARAFFA Luc, COSTANTINI Jean Augustin, CRISTOFARI Marie Félicia, DELARUE Carole, GUIDICELLI Antoine, PIERI Ange, SAUVAGEON Vanina, SISTI-BALARD Marie Toussainte.

**Etaient représentés** : CESARI Louis a donné pouvoir à MANFREDI Angèle, FOUILLERON Marie a donné pouvoir à BATTESTI Philippe, SIMONI Pascale a donné pouvoir à ANTONELLI Jean Pierre.

**Etaient absents** : BALLONI Joseph, GUIDICELLI Marie Madeleine, LUCIANI Xavier, MARTELLI Marie Paule, PISTOLOZZI Lisa, RENUCCI Charles, ROMANI Claire, SISTI Cécilia.

Monsieur PIERI Ange a été élu secrétaire de séance.

**OBJET : 2019-42 Finances** – Subvention pour voyage culturel à Assise.

**Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :**

L'Association de l'Aumônerie Scolaire organise un voyage culturel à Assise en Italie pour un groupe de jeunes de 5<sup>e</sup> à la terminale.

A l'instar de ce qui est fait pour les voyages scolaires, il est proposé au conseil municipal de participer à hauteur de 100€ / jeune résidant à Ghisonaccia.

Il est donc proposé au conseil municipal d'attribuer une subvention de 600 € pour 6 jeunes de la commune.

**Le Conseil Municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la gestion des affaires de la commune,

16

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001234-20190621-2019-60-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2019

Affichage : 13/06/2019

## Sur le rapport du Maire et entendu ses conclusions,

Après en avoir délibéré,

### DECIDE

#### Article 1<sup>er</sup> :

L'attribution d'une subvention de Six Euros (600.00 €) pour le voyage culturel à Assise est approuvée.

#### Article 2 :

Les dépenses correspondantes seront inscrites au Budget Général 2019 :

- Chapitre 65 Autres charges de gestion courante
- Article 6574 Subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de Droit privé.

**Monsieur BRONZINI DE CARAFFA s'est retiré de la séance et n'a pas pris part au vote.**

### VOTE A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Le maire,

